

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Lyon, le 19/10/2016

**L'ÉTAT ET LES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ORDRE  
DES EXPERTS-COMPTABLES D'Auvergne ET DE RHONE-ALPES  
S'ENGAGENT POUR RENFORCER LEUR RÔLE  
AUPRÈS DES ENTREPRISES**

**Michel DELPUECH, Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Jacques MAUREAU, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Rhône-Alpes et Philippe MANIEL, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Auvergne ont signé, mercredi 19 octobre 2016, deux conventions de partenariat pour améliorer l'offre de service dispensée aux TPE-PME régionales.**

S'inscrivant dans la convention nationale signée le 15 décembre 2015 entre la Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue Social et le Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, ces conventions régionales ont pour objectif d'améliorer conjointement l'offre de service aux entreprises en développant l'information réciproque entre l'Etat et les experts-comptables en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'Etat et les Conseils Régionaux de l'Ordre des Experts-Comptables d'Auvergne et de Rhône-Alpes ont décidé de créer une véritable synergie au bénéfice des entreprises. En effet, ce partenariat répond à une ambition commune : faciliter la communication et établir une collaboration opérationnelle. **Parmi ces engagements réciproques, la réalisation d'actions en commun (échanges de bonnes pratiques, d'informations et de bonnes méthodes pour travailler ensemble) constitue l'un des éléments principaux. Ces conventions permettront de se situer au plus près des entrepreneurs.**

**DES CONVENTIONS AUTOUR DE DEUX AXES**

**1) Le partage de l'information entre l'Etat et les deux Conseils Régionaux de l'Ordre des Experts-Comptables**

Dans le cadre de ce partenariat, **l'Etat et les services de la DIRECCTE** (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) **proposent la mise en place d'échanges de connaissances métiers** (travail, concurrence, entreprises...) afin d'assurer des compléments d'information en matière sociale, internationale, d'anticipation des mutations économiques... Les deux Ordres présenteront, de leurs côtés, leurs métiers en matière d'audit, de conseil et d'expertise. La DIRECCTE ou les établissements de formation type INTEFP\* proposeront également des interventions spécifiques sur les différents dispositifs de l'Etat, impactant les entreprises et pouvant constituer un domaine de compétences pour les experts-comptables.

**2) Les Conseils Régionaux de l'Ordre des Experts-Comptables d'Auvergne et de Rhône-Alpes renforcent leur rôle de relais d'information auprès des entreprises**

Par la force de leurs réseaux de plus de 2300 experts-comptables repartis sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes, **les deux Conseils Régionaux permettront à l'Etat de disposer d'un canal supplémentaire de diffusion de son information.** En effet, ils pourront promouvoir auprès des TPE, PME et ETI régionales les plans d'actions de l'Etat, tels que le plan « Tout pour l'emploi », des mesures fiscales, telles que le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) et l'accompagnement au respect des obligations sociales des entreprises...

Par ailleurs, les deux Ordres informeront l'État sur les besoins exprimés par les chefs d'entreprise auprès des experts-comptables en matière de recrutement et de formation ainsi que sur les difficultés rencontrées. **Ils répondront ainsi à la mission de « facilitateur » de remontée de l'information économique et sociale locale.**

Les Conseils Régionaux des Ordres pourront également dispenser des sessions d'information à destination de leurs clients sur les dispositifs mis en œuvre par l'Etat en matière d'environnement du commerce international ou d'intelligence économique.

#### **LA DIRECCTE AUVERGNE-RHONE-ALPES**

En région Auvergne-Rhône-Alpes, la DIRECCTE est l'interlocuteur économique et social unique de l'État pour les entreprises et les acteurs institutionnels du territoire. Placée sous l'autorité du Préfet de Région, sa mission essentielle est d'accompagner le développement des entreprises, de l'emploi et des compétences tout en veillant aux conditions de travail et au respect de la réglementation du travail. Elle assure également la loyauté des marchés et la sécurité des consommateurs.

#### **LE CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES AUVERGNE**

L'Ordre est l'institution professionnelle qui regroupe l'ensemble des experts-comptables de la région Auvergne. Il contribue notamment à la défense et à la régulation de la profession, au respect de la déontologie. Il accompagne les experts-comptables dans le règlement des litiges et assure également la promotion de la profession.

Les chiffres clés :

- 306 experts-comptables répartis sur 4 départements
- 292 sociétés d'expertise comptable et bureaux secondaires
- 59 experts-comptables stagiaires
- 2 589 collaborateurs de cabinets d'expertise-comptable

#### **LE CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES RHÔNE-ALPES**

L'Ordre est l'institution professionnelle qui regroupe l'ensemble des experts-comptables de la région Rhône-Alpes. Il contribue notamment à la défense et à la régulation de la profession, au respect de la déontologie. Il accompagne les experts-comptables dans le règlement des litiges et assure également la promotion de la profession.

Les chiffres clés :

- 2 095 experts-comptables répartis sur 8 départements
- 2 347 sociétés d'expertise comptable et bureaux secondaires
- 553 experts-comptables stagiaires
- 11 953 collaborateurs de cabinets d'expertise-comptable
- 900 étudiants en filières : comptabilité et gestion
- 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires sur la région Rhône-Alpes

[www.rhonealpes.experts-comptables.fr](http://www.rhonealpes.experts-comptables.fr)

\* INTEFP : *Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.*



Contacts presse  
PLUS2SENS :  
Tél : 04 37 24 02 58  
Carmela SILLETTI - [carmela@plus2sens.com](mailto:carmela@plus2sens.com)  
Laurence NICOLAS - [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com)